

ARPSM Infos

Nous vous remercions par avance de votre participation à ce dernier concours fédéral de l'année 2018 :

« Spécial Merlan »

Ensemble protégeons la Mer et son Environnement.

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2018

CONCOURS « Spécial Merlan » du 3 novembre 2018

Nom et Prénom :
Date de naissance : / / Catégorie.....
Club :
N° de licence : avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :
Adresse email :

Téléphone :

Signature

Engagement : 49 € pour les adultes et 22 € pour les jeunes

IMPORTANTES :

PORT DU GILET DE SAUVETAGE PENDANT TOUTE LA

MANIFESTATION QU'ELLES QUE SOIENT LA METEO ET L'ETAT DE LA MER.

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, son conjoint, et son enfant mineur, mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 30 Octobre 2018 date réception de courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **A.R.P.S.M.** à :

A RPSM

Jean-Michel PELTIER

22 rue de la Filature

17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.